Quarante-quatrième année. — N° 170 (EDITION DU MATIN) LUNDI 19 JUIN 1899

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Wattebow, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lefebvre, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

◆ *CE NUMERO*
Comprenant HUIT PAGES
NE DOIT ÊTRE VENDU
QUE 5 CENTIMES ◆

BOURSE DE PARIS

du SAMEDI 17 JUIN

(Par dépêche de notre Correspondant Spécial)

Cours préced.	Tendance : ferme	Ouverture	2 h. 25	Clôture
101 37	3 0/0	101 30	101 27	101 30
...	3 0/0 Amortissable	..	..	100 60
102 80	3 1/2 0/0	102 70	102 70	102 67
4030 ..	Banque de France	4020 ..	4020 ..	4030 ..
1118 ..	Banque de Paris	1127 ..	1120 ..	1105 ..
615 ..	Comptoir National	..	..	...
735 ..	Crédit Foncier	..	..	735 ..
973 ..	Crédit Lyonnais	970 ..	969 ..	965 ..
602 .	Société Générale	...	..	603 ..
1902 ..	Lyon	...	..	1895 ..
...	Midi	...	..	...
2175 ..	Nord	...	..	2175 ..
...	Orléans	...	..	...
1295	Gaz	1290 ..	1292 ..	1295 ..
590	Métaux	...	..	580 ..
3630 ..	Suez	3617 ..	3630 ..	3613 ..
535	Dynamite	535 ..	535 ..	536 ..
96 30	Italien	96 40	96 30	96 15
..	Russe Consolidé à 0/0	...	..	...
92 10	— 0 0 or 1891	.	..	92 ..
...	— 4 0/0 1894	...	..	...
91 90	— 3 1/2 0/0 1896	...	..	81 75
512 ..	Banque Impériale	...	..	...
275 ..	Andaleus	285 ..	..	278 ..
777 ..	Autrichiens	...	..	772 ..
165 ..	Lombards	...	..	152 ..
726 ..	Méridionaux	...	727 ..	725 ..
210	Nord-Espagne	...	..	194 ..
257	Saragosse	257 ..	254 ..	252 ..
66 60	4 0/0 Extérieure Espagne	66 55	66 80	66 10
27 ..	3 0/0 Portugais	..	..	26 60
..	4 0/0 Hongrois or	..	..	..
..	4 0/0 Turc série B.	..	..	..
27 15	— série C.	27 05	27 ..	26 85
23 10	— série D.	23 05	23 05	23 05
131 ..	Chemins Ottomans	130 50	130 75	129 50
580	Banque Ottomane	575 ..	577 ..	572 ..
300 ..	Tabacs Ottomans	...	299 ..	299 ..
...	Egypte	...	..	...
...	Alpines	...	..	...
81 25	Rio Al. Chartered	80 25	80 ..	82 50
27 ..	Buffelsdoorn Estate	.	27 ..	27 ..
115 ..	Cape Copper	115	114 ..	113 50
60 ..	Champ d'Or	60 ..	60 ..	59 50
186 ..	Consolitated Goldfields	185	185 ..	184 50
732 ..	De Beers	731 50	723 ..	721 ..
612 ..	Ferreira Gold	612	612 ..	611 ..
213 50	Geldenhuis Estate	212 50	210 ..	210 ..
64 ..	Huanchaca	62 ..	62 50	.. ..
65 ..	Langlaagte Estate	...	..	.. ..
...	Mines d'Or (Comp. Franç.)	...	..	.. ..
67 50	Mozambique (Comp. de)	67	66 ..	66 75
19 75	Mossamèdes (Comp. de)	20 ..	20	.. ..
72 25	Randfontein Estate	76 ..	76 ..	74 ..
1171 ..	Rio-Tinto	1172 ..	1175 ..	1176 ..
274 ..	Robinson Gold	271 ..	271 ..	278 ..
164 50	Sumner et Jack	163 50	163 ..	162 ..
...	Sheba	...	..	31 ..
214 ..	Tharsis	214 ..	213 50	211 ..
52 ..	Transvaal Consol	52 ..	52 ..	52 ..
...	French South Afric	...	..	...
169 ..	East Rand	167 ..	..	168 ..
100 ..	Robinson Bank	...	..	98 ..
66 90	Brésil 4 0/0	66 80	..	66 55
75 10	Brésil 5 0/0	...	..	74 65
...	Chinois 4 0/0	...	..	.. ..
...	Tonkin 2 1/2 0/0	...	..	...
108 ..	Consolidé Anglais	.../.	101 11/16	108 5/8
25 18	Cheque	25 18½	25 18½	25 19
...	Argentine (République) 5 0/0	...	..	...

COURS AU COMPTANT. — Paris, 17 juin

VILLE DE PARIS	Cours préc.	Clot.	CREDIT FONCIER	Cours préc.	Clôt.
OBLIGATIONS 1855 60 3 0/0	—	—	Bons 1887	54.00	53.50
1865 4 0/0	552.00	550.25	Bons 1888	50.00	50.00
1869 3 0/0	422.75	422.00	Commun. 1879	490.00	490.00
1871 3 0/0	412.50	413.00	— 1880	497.00	495.00
1875 4 0/0	555.25	555.00	— 1891	395.00	393.50
1876 4 0/0	555.00	554.00	— 1892	494.00	495.00
1886 3 0/0	—	—	Foncières 1877	600.00	600.00
1886 3 1/4	—	—	— 1879	496.00	496.50
1892 2 1/2	387.50	388.00	— 1883	460.00	458.00
1892 3 1/4	401.00	400.00	— 1885	480.00	479.00
			— 5e 1885	400.00	400.00
			— 1895	479.00	479.00

BOURSE DE LILLE DU 17 JUIN 1899

Albi, 1975. — *Aniche*, 22400. — *Azincourt*, 844. — *Anzin*, 0000. — Blanzy, 0000. — Bully-Grenay, 3815. — Bruay 20e, 22,50. — Campagnac, 1100. — Carvin, 1710. — Courrières, 2595. — Crespin, 304. — Clarence, 985. — Douchy, 4040. — Hauts fourneaux de Maubeuge, 241. — Verley-Decroix, 0000. — Dourges, 400e 253. — Drocourt, 800. — Escarpelle, 0000. — Ferfay, 000. — Ferques, 590. — Lens, 1499. — Liévin, 560. — Ligny-les-Aires, 000. — Marles, 000. — Meurchin, 0000. — Thivencelles, 0000. — Ostricourt, 000. — Vicoigne, 0000. Denain et Anzin, 24350.

Bourse Commerciale de Paris

du 17 juin 1899

	Ouv	Clot		Ouv	Clot
Avoines			**Lin**		
Courant	18.10	18.25	Courant	46.50	46.50
Prochain	18.15	18.25	Prochain	46.75	46.75
Juin-Juillet	18.00	18.05	4 premiers	46.75	46.75
4 premiers	17.40	17.05	4 mars	44.75	44.75
4 mars	00.00	00.00	**Colza**		
Seigles			Courant	50.00	50.00
Courant	13.25	13.25	Prochain	50.25	50.25
Prochain	13.40	13.40	4 premiers	50.50	50.50
Juin-Juillet	13.40	13.40	4 mai	51.50	51.50
4 premiers	13.65	13.75	**Alcools**		
4 mars	00.00	00.00	Courant	42.75	42.75
Blés			Prochain	43.25	43.25
Courant	19.90	19.90	4 premiers	38.25	38.25
Prochain	20.10	20.25	4 mai	37.75	37.75
Juin-Juillet	20.20	20.30	**Sucres**		
4 premiers	20.55	20.65	Courant	34.62	34.50
4 mars	00.00	00.00	Prochain	34.62	34.62
Farines			4 premiers	34.75	34.75
Courant	42.70	42.60	4 mars	30.75	34.75
Prochain	43.25	43.20	4 mai	.....	30.87
Juin-Juillet	43.45	43.50	Roux	.....	10650
4 premiers	43.40	43.50	Raffinés	....	....
4 mars	00.00	00.00	Circulation	000.00 sacs	
Corbeil	...	47..			

Episode Militaire

Les deux Clairons

Menant le combat quand même,
Le clairon sonne toujours.

... Ils déposèrent le blessé dans l'alcôve aux rideaux de serge verte, puis revenant vers le vieillard qui, machinalement, tenait toujours sa pipe inachevée :

— Là ! il ne vous donnera pas grand mal, le pauvre garçon, il a bien sûrement son compte ; mais c'était un brave, il sera mieux pour mourir ici que dans la plaine.

Le vieux inclina gravement la tête.

— Vous avez peut-être un fils sous les drapeaux, l'ancien ?

— Non, mais j'ai servi moi-même. Ex-clairon au 3e zouaves, camarades...

— Comme lui alors, sauf que c'était aux turcos. Mais il a sonné sa dernière charge...

— Et quelle charge : il était tombé qu'il sonnait encore, en enragé, et les autres bondissaient comme des diables.

— C'était un brave, répéta simplement l'ancien clairon ; soyez tranquille, il aura la mort d'un brave; et s'il revient à lui, il aura un ami pour recevoir ses volontés.

— Merci, camarade.

Ils s'éloignèrent, regagnant le bivouac, à travers le village, encombré de morts et de mourants.

∴

Le vieux resta seul, immobile au coin de la cheminée, rêvant...

A quoi ?

Au temps de sa jeunesse, où, sonnant la charge, il escaladait avec son régiment les flancs escarpés des montagnes de Kabylie ou grimpait à l'assaut de Constantine.

Oh ! les beaux jours de gloire et d'ivresse, où les notes claires des trompettes françaises faisaient fuir Arabes, Russes, Autrichiens, Chinois !

Maintenant, vieillard impotent et débile, il voyait reculer ces hardis pantalons rouges devant les sombres masses prussiennes...

Il était triste, seul.

Et il écoutait au fond de sa mémoire les sonneries joyeuses de jadis... et une autre encore..., faible, hésitante..., celle d'un écolier aux joues brunes qui les gonflait de toutes ses forces en soufflant dans le clairon paternel.

∴

François Lorrain avait rapporté d'Afrique, avec une balle dans le genou, qui lui faisait traîner la jambe, et la médaille qui ornait sa poitrine, un marmot de deux ans qu'il avait eu d'une Mauresque épousée là-bas et morte avant de quitter le sol natal.

Mais débrouillard comme tous les troupiers, Lorrain s'était fait père et mère à la fois pour son petit Pierre qu'il adorait, tout en dissimulant sa tendresse paternelle, « incompatible avec la discipline », sous les dehors rudes et sévères.

L'enfant avait grandi, il avait les traits de son père avec la peau bronzée et les cheveux crépus de sa mère ; il était hardi, intelligent et bon.

« C'est un fameux luron, qui sera un fameux soldat », disait orgueilleusement l'ancien clairon.

Malheureusement, le « moricaud », comme on l'appelait au village, tenait aussi de ses ancêtres maternels sans doute des instincts pillards, qui exaspéraient l'honnêteté rigoureuse de Lorrain.

Il avait beau multiplier les corrections, sans cesse le gamin était pris en flagrant délit de maraude.

Un jour, chose plus grave, il fut convaincu de vol.

Cette fois, le vieux ne dit rien, mais il détacha sa médaille militaire et la pendit à son clou; puis, malgré les supplications et le repentir de son fils, les prières mêmes du volé, brave homme qui ne voulait pas la mort du pécheur, il le chassa de sa maison, en déclarant qu'il n'était pas le père d'un voleur.

Pierre était parti et n'avait plus donné signe de vie ; était-il mort? on l'ignorait. Mais jamais l'ancien soldat n'avait plus prononcé son nom, et à cette heure où tant de pères tremblaient pour leur fils, il n'avait pas la triste douceur de craindre pour le sien.

∴

Les rideaux de serge avaient tremblé, le blessé s'agitait avec un faible gémissement...

Allumant une chandelle fumeuse, le père Lorrain s'approcha de l'alcôve sombre.

— Voulez-vous quelque chose, mon brave? je...

Il n'acheva pas...

Galvanisé par cette voix, le mourant s'était soulevé sur les coudes et, dans ce pauvre visage mutilé, entouré de linges sanglants, le père venait de reconnaître son fils.

— Pierre..., Pierre..., balbutia-t-il, étranglé.

Le suif coulait sur ses doigts en gouttes brûlantes, sans qu'il s'en aperçût... ; il restait là..., immobile..., hagard..., regardant d'un œil égaré cet enfant tant aimé, tant pleuré en secret.

Le blessé, lui aussi, l'avait reconnu.

— Pardon, père, pardon..., gémit-il en joignant les mains.

Le vieux, la gorge serrée, ne répondit pas...

— Pardon, je vous en supplie, répéta le malheureux ; père, j'ai mal vécu, mais je meurs bien...

Le vieux se taisait toujours.

L'autre retomba, accablé, sur son oreiller.

Mais, alors, il sentit quelque chose d'humide tomber goutte à goutte sur son visage.

Le père pleurait, et ces larmes bénies purifiaient ce front souillé comme un second baptême...

Puis, détachant sa médaille militaire pendue depuis tant d'années aux pieds du crucifix, le vétéran la posa sur la poitrine de son fils.

Une sorte d'extase illumina les trait pâles du mourant, il porta d'une main tremblante le glorieux insigne à ses lèvres et, murmurant :

— Merci !...

Il expira.

∴

— Sergent, faites l'appel.

Le jour naissait, le régiment décimé se rangeait sac au dos.

— Aubert.

— Mohamed ?... Ali ?... Lorrain ?...

— Présent, répond une voix mâle.

Tous les regards se tournent vers le clairon.

Le vieux, livide, mais les yeux secs, revêtu de l'uniforme de son fils, sort des rangs.

— Je me nomme Lorrain, ancien clairon au 3e zouaves, je remplace mon fils tué à l'ennemi.

Silencieusement le capitaine se découvre devant le vétéran et l'appel continue.

∴

— En avant !

L'ennemi est revenu, enserrant la petite troupe.

— En avant!

Le clairon sonne la charge...

Un frisson passe dans l'âme des soldats à son accent sauvage, déchirant.

C'est quelque chose de terrible, de désespéré, c'est le cri de colère, de haine, de vengeance, du père et du Français...

Et les turcos bondissent, emportés, grisés, farouches.

Le vieux court aussi fort qu'eux, il ne traîne plus la jambe, allez ; le clairon aux lèvres, il sonne, sonne sans arrêter...

Le sang lui sort de la bouche, ses yeux sont troubles, ses tempes battent...

Il va, il va, sonnant toujours furieusement.

Une balle lui fracasse le bras droit, il prend le clairon de la main gauche; une autre lui traverse la jambe, il continue de courir ; enfin une dernière le frappe en plein cœur, et il tombe à la place même où est tombé son fils quelques heures auparavant.

Arthur Dourliac.

Informations

Douaniers aux manœuvres

Paris, 17 juin. — Nos braves douaniers de Picardie viennent de participer à une intéressante manœuvre effectuée par les garnisons d'Amiens et d'Abbeville.

Ils ont représenté, sur le remorqueur *Picardie*, et des bateaux de pêche conduits par celui-ci, un envahisseur qui aurait voulu forcer l'entrée de la baie de Somme. Les torpilleurs *136*, *153* et *171*, de la défense de Dunkerque, servaient d'éclaireurs à cette flotte supposée.

Douaniers et équipages des torpilleurs ont ouvert un feu très vif contre le 3e chasseurs à cheval, les 72e et 128e d'infanterie. Le débarquement aurait réussi, car les troupes de la défense nationale n'avaient pas d'artillerie.

L'expérience a prouvé que des batteries de campagne devraient être adjointes aux régiments du littoral si l'on veut éviter de désagréables surprises.

Les dominicains massacrés, à Arcueil, par les communards. — Le procès de béatification

Rome, 17 juin. — On a introduit, à Rome, le procès de béatification du P. Captier et de ses compagnons dominicains, massacrés à Arcueil par les communards.

Création d'une médaille de bronze de sauvetage

L'*Officiel* publie le décret suivant portant création d'une médaille de bronze pour récompenser les actes de courage et de dévouement :

« Art. 1er. — Une médaille de bronze est créée au ministère de l'intérieur pour récompenser, dans les conditions déterminées par la circulaire du 15 juillet 1843, les actes ou faits particuliers de courage et de dévouement.

» La médaille de bronze prendra rang entre la mention honorable et la médaille d'argent de 2e classe.

» Art. 2. — Les titulaires d'une médaille d'or de 2e ou de 1re classe sont autorisés à porter sur le ruban de la médaille une rosette tricolore dont le diamètre est fixé à 1 centimètre. »

Le retour de M. Robin

Il paraît que M. Robin (de Cempuis), qui s'était fixé l'an dernier dans la Nouvelle-Zélande, dans le but d'initier les naturels de ce pays aux bienfaits de la co-éducation des sexes, n'est pas fort satisfait de sa campagne. A telle enseigne qu'il vient de s'embarquer pour la France, son ingrate patrie.

Il a résidé dans plusieurs villes de la colonie sans pouvoir se fixer nulle part. La jeune élève de Cempuis qu'il laisse derrière lui a été réduite à s'engager comme femme de chambre. M. Robin semble n'avoir rencontré dans la Nouvelle-Zélande qu'une complète indifférence, bien qu'il s'intitule tout simplement : « La plus grande victime du siècle avec Dreyfus ».

Un titre assez original à mettre sur ses cartes de visite !

Une grave affaire à Saint-Brieuc

Saint-Brieuc, 17 juin. — Il n'est bruit ici que de l'arrestation de M. Augier, architecte départemental, capitaine des sapeurs-pompiers, prévenu d'avoir dissipé dans des jeux de bourse près d'un demi million à lui confié.

La conférence de La Haye

La Haye, 17 juin. — On affirme qu'un messager est arrivé hier soir porteur de nouvelles instructions pour le comte de Münster.

Ces instructions sont telles que plusieurs délégués ont émis l'opinion qu'elles créaient une situation entièrement nouvelle et leur imposait le devoir de communiquer avec leurs gouvernements pour demander de nouvelles instructions.

Par suite, la conférence serait suspendue.

Une pétition contre les jésuites

Le *Siècle* publie le texte d'une pétition adressée à la Chambre des députés, demandant l'application du décret du 30 mars 1880; portant dissolution de l'ordre des jésuites.

Plus que « raid »

Nous avons cité l'exploit équestre de M. Cottu, venu de Vienne à Paris, à cheval, en douze jours.

M. Cottu a un devancier illustre dans le même trajet, précisément : c'est le général Daumesnil, et son *raid* est plus surprenant encore.

Le général Daumesnil fut chargé, sous le premier Empire, de porter de Vienne à Paris des nouvelles importantes et urgentes à Napoléon Ier.

Il accomplit le voyage à cheval, en six jours et six nuits. A chaque relai, comme il était trop ankylosé pour pouvoir descendre de cheval et remonter, on le soulevait et on le posait sur un cheval frais. Il mangeait à cheval, pendant qu'on sellait sa nouvelle monture.

La chaleur à New-York

Londres, 17 juin. — Une dépêche de New-York signale une recrudescence de chaleur dans la capitale des Etats-Unis. La sécheresse a eu pour conséquence de faire hausser le prix des légumes de 50 0/0. On a enregistré exactement vingt-cinq millimètres d'eau depuis le 22 mars !

La végétation est définitivement détruite, et la mortalité, surtout parmi la population pauvre, augmente de jour en jour.

Un moyen de payer ses dettes

La ville d'Attica, dans l'Etat de Kansas (Etats-Unis), après s'être lancée dans diverses entreprises municipales, se réveilla un beau matin en faillite, avec une dette de 160,000 dollars. Il est généralement entendu que le créancier doit faire tous les frais de la course pour trouver le débiteur. Ici, le contraire se produit. Le plan de la ville d'Attica est tout bonnement d'abandonner l'emplacement qu'elle occupait et de s'en aller à travers la prairie, à la recherche d'un site.

L'ancienne ville d'Attica reste responsable de la dette, tandis que les habitants, comme l'arabe qui plie sa tente et disparaît dans le silence de la nuit vont s'établir à cinq ou six kilomètres de là pour être déchargés d'une masse d'obligations provenant de l'établissement d'un système d'éclairage par l'électricité, de raffineries et de halles centrales. L'huissier peut tomber sur la ville, comme le loup sur un troupeau, et le malheureux actionnaire pousse les hauts cris en réclamant ce qui lui appartient : c'est peine perdue...

CHOSES ET AUTRES

On demande à un de nos plus spirituels chauves :

— Vous n'avez jamais essayé de combattre votre calvitie précoce ?

— Une seule fois. Je me suis enduit héroïquement la tête d'une pommade à base d'ail pilé, réputée infaillible.

— Et vos cheveux n'ont pas repoussé ?

— Si, trop longtemps... par leur odeur.

∴

Dumouron, homme sans foi et naturellement enclin à l'indulgence, ne quitte plus la terrasse d'une brasserie du boulevard et se livre à de copieuses libations.

— Je m'imbibe toute la journée, dit-il, pour indiquer que je suis partisan de la politique de l'éponge.

LE COMITÉ DE VIGILANCE

Il y a des gens qui éprouvent toujours le besoin de sauver quelque chose et qui se donnent le plaisir d'imaginer le danger pour se préparer la gloire de l'avoir conjuré. L'espèce s'est conservée depuis le Capitole et pullule aujourd'hui en France.

Ces sauveurs sont quelquefois féroces, toujours dangereux, rarement éclairés.

Ils se sont appelés autrefois le comité de salut public. Cette appellation serait ambitieuse, aujourd'hui que les temps héroïques sont passés. Mais nos vigilants croient encore que la République est en danger, et au lieu de couper des têtes pour la défendre, ils étrangleraient volontiers la liberté.

Déjà, ils s'attaquent à la presse. L'un d'eux a déposé une proposition de loi pour faire passer du jury, trop indépendant, aux tribunaux correctionnels, nommés *ad hoc*, la connaissance de certains délits.

Nous sommes appelés, peut-être, à en voir bien d'autres.

Les membres de ce comité se sont donné la tâche de surveiller les ministres, de les tenir en éveil, de leur suggérer les mesures à prendre et de leur indiquer les périls à éviter. C'est un pouvoir exécutif occulte et irresponsable, organisé par quelques sénateurs et députés, pour diriger le pouvoir exécutif légal et responsable.

M. Dupuy avait accepté d'entrer en relation avec ces Messieurs ; cela ne lui a pas porté bonheur. Son successeur fera bien, à leur première démarche de leur signifier qu'il n'admet ni la réalité, ni la contrefaçon des comités révolutionnaires.

Que l'idée de créer cette organisation surabondante ait germé dans l'esprit de quelques agités, il ne faut pas s'en étonner; mais il est impossible de ne pas exprimer un regret en constatant que le groupe progressiste de la Chambre des députés, sans s'associer pleinement à l'action du comité, ait cru devoir nommer des délégués pour participer à ses délibérations.

Quelles délibérations ? On a discuté, et pas encore résolu la question de savoir s'il ne serait pas dangereux pour la République de faire figurer à la revue du 14 Juillet la petite troupe du commandant Marchand. Voir quelques braves gens qui ont fait preuve de courage, d'endurance et de discipline, cela pourrait exciter l'enthousiasme de la foule et provoquer, plus qu'il ne convient à un gouvernement civil, les acclamations envers l'armée.

Cela, au premier abord, paraît seulement ridicule; mais le fait de se livrer à d'aussi mesquines préoccupations est symptomatique d'un état d'esprit inquiétant. La peur produit le même effet que certains narcotiques; elle provoque la violence avant le sommeil; elle excite avant d'abrutir.

Il y a là une mentalité qui commande des précautions.

LE COMMANDANT MARCHAND A RENNES

Rennes, 17 juin. — Le commandant Marchand, se rendant à Thoissey a passé ici, ce matin, à six heures vingt. La nouvelle de l'arrivée du vaillant explorateur avait produit dans la ville, une profonde émotion.

Plus de 2,000 personnes attendaient, sur le quai de la gare, l'arrivée du train qui devait s'arrêter une demi-heure environ.

Le commandant fut salué par des vivats enthousiastes, tandis que de nombreux délégués lui offraient des bouquets. Marchand, répondant aux acclamations, s'écria : « Mon cœur est avec vous ! Vive la France ! Vive l'armée ! »

Le commandant a quitté Rennes en proie à une visible émotion. Le vaillant explorateur arrivera à Thoissey de main matin.

ÉVADÉS DE CAYENNE

Une dépêche de Kingston, dans la Jamaïque, signale une évasion particulièrement mouvementée qui vient de se produire à Cayenne, au pénitencier de Saint-Jean-de-Maroni.

Quatre forçats ont réussi à échapper à la surveillance de leurs gardiens. Le plus âgé a trente-sept ans et le plus jeune vingt-et-un. L'un d'entre eux est un ancien professeur de rhétorique à Paris qui, il y a sept ans, sous la présidence de M. Carnot, avait été condamné aux travaux forcés pour crime politique. Les trois autres se trouvent être un artiste, un oculiste et un propriétaire foncier.

Depuis longtemps, ils avaient résolu de s'évader. Récemment, trompant la surveillance des gardes-chiourmes, ils réussirent à s'emparer d'un petit canot qui appartenait à l'établissement pénitentiaire ; ils y embarquèrent à la hâte quelques menus vivres et de l'eau, puis ils mirent à la rame.

Ils n'étaient pas partis depuis une heure que la mer devint houleuse et qu'une tempête les assaillit ; une vague couvrit le canot et enleva les vivres : ce ne fut que grâce à des prodiges d'énergie que les hommes résistèrent et purent continuer leur route.

Pendant trois jours et trois nuits, ils n'eurent littéralement rien à se mettre sous la dent, et c'est dans un état affreux, mourant de faim, de soif et de fatigue, qu'ils accostèrent à la Nouvelle-Amsterdam, dans la Guyane hollandaise, où ils purent obtenir quelques secours du gouverneur de la colonie. Ils gagnèrent ensuite la Guyane anglaise, où ils parvinrent à trouver du travail.

Les autorités britanniques de la Guyane furent immédiatement saisies d'une demande d'arrestation de la part des autorités françaises, mais l'arrestation fut refusée, les crimes pour lesquels les déportés avaient été condamnés étant d'ordre politique.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

La journée de samedi

Paris, 17 juin. — Nous en sommes donc revenus où nous étions lundi soir. La combinaison Poincaré, qui peu à peu s'était éloignée de l'idéal rêvé par les dreyfusistes du comité du salut public, étant écartée, le comité reparaît au premier plan avec son programme et ses exigences.

L'opinion générale dans les couloirs est que M. Poincaré, effrayé des responsabilités qu'il allait encourir, a voulu échouer. Il ne s'est si obstinément accroché à M. Barthou, dit-on, que parce qu'il savait se rendre ainsi impossible et qu'il trouvait là une honorable porte de sortie.

Le déjeuner à l'Elysée

Paris, 17 juin. — Le Président de la République a offert ce matin un grand déjeuner parlementaire. Il y avait 101 couverts.

Tous les groupes républicains étaient représentés. MM. Millerand et Fournière coudoyaient M. Sébline et M. Milliard.

On a beaucoup parlé de la crise, mais par petits groupes paraît-il. Chacun allait où l'appelaient ses affinités et craignant de laisser l'expression de sa pensée dans des oreilles indiscrètes.

M. Loubet a toutefois déclaré à plusieurs membres du Parlement qu'il était très chagriné du retard de la solution de la crise. L'avis *général semblait être que* l'homme indiqué au choix du président était M. Waldeck-Rousseau.

On remarqua beaucoup qu'après le déjeuner, dans le salon, M. Loubet s'isola dans un coin avec M. Waldeck-Rousseau et causa avec lui près d'une demi-heure.

Mais il ne fut pas question de la crise ministérielle dans ce déjeuner. Il fut aussi question, paraît-il, de l'autre crise, de la crise nationale. M. Siegfried confirma à des amis que M. Krantz avait bien tenu les propos rapportés dans la presse.

On s'entretint à mi-voix de l'incident Casimir-Périer, qu'on reconnaissait universellement très grave.

L'AFFAIRE DREYFUS

Le conseil de guerre du 10e corps

Le conseil de guerre du 10e corps, appelé à juger l'affaire Dreyfus, est définitivement composé. Il comprend les officiers ci-après :

Président. — Le colonel du génie Jouaust.

Juges. — Le lieutenant-colonel Brongniart, directeur de l'Ecole d'artillerie ; le chef d'escadron Profillet, du 40e d'artillerie ; les chefs d'escadron Merle et de Bréon, du 7e d'artillerie ; les capitaines Beauvais et Parfait, du 7e d'artillerie.

Le commandant CARRIÈRE, commissaire du gouvernement

Commissaire du gouvernement. — Le chef d'escadron de gendarmerie en retraite Carrière.

Rapporteur. — Le capitaine d'infanterie en retraite Jacquier.

Greffier. — L'officier d'administration de troisième classe Papillon.

Les débats qui se dérouleront devant le conseil de guerre de Rennes auront une importance sans précédent depuis le procès Bazaine. Il n'est donc pas sans intérêt de présenter individuellement les officiers appelés à remplir un rôle dans cette affaire :

Le colonel Jouaust

Né à Rennes, le 28 janvier 1840, M. Jouaust (Albert) fut admis à l'Ecole polytechnique en 1858, et nommé sous-lieutenant le 1er octobre 1860.

Lieutenant au 3e régiment du génie le 1er octobre 1862, il fut nommé capitaine le 18 décembre 1863.

Au commencement de l'année 1866, M. Jouaust fut détaché au service du génie de la place de Perpignan. Deux ans plus tard, il était envoyé à Tébessa.

Après avoir servi deux ans en sous-ordre, le capitaine Jouaust devint commandant du génie de Tébessa (décision du 12 février 1870). Le 2 octobre de la même année, il passa à Batna.

Affecté ensuite au génie d'Alger, M. Jouaust reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur dans cette ville, le 22 mai 1873; puis il fut envoyé successivement à Rennes et à Lorient.

Maintenu dans cette dernière position, avec le grade supérieur, par décret du 14 juillet 1884, M. le commandant Jouaust passa, trois ans plus tard, à l'état-major du 11e corps d'armée (section territoriale).

En 1886, il est nommé chef du génie à Champigny (direction de Paris) et, l'année suivante, à Rennes où il est promu officier de la Légion d'honneur le 8 juillet 1889 et lieutenant-colonel le 17 octobre 1890.

Nommé directeur du génie à Bastia en 1892, M. Jouaust revient à Rennes deux ans plus tard.

Par décret du 23 mars 1895, il a été nommé colonel et maintenu à son poste.

Le colonel Jouaust figure au tableau d'avancement pour le grade de général de brigade et reste avec le n° 5 des candidats de son arme.

Les Juges

Le lieutenant-colonel Brongniart (François-Paul), breveté d'état-major, est né le 4 août 1849. Sorti de l'Ecole polytechnique en 1870, lieutenant au 4e régiment d'artillerie, capitaine en 1876 au 38e, alors à Valence, il fut promu chef d'escadron en 1890 au 32e régiment et lieutenant-colonel le 16 avril 1898.

Le chef d'escadron Profillet (Julien-Joseph), breveté d'état-major, est né le 20 mars 1852. Sorti de l'Ecole polytechnique en 1874, il fut affecté au 29e d'artillerie. Capitaine en 1882 au 4e régiment, il a été promu chef d'escadron le 16 avril 1898.

Le chef d'escadron Merle (Emile Maurice) est né le 14 mars 1853. Sorti de l'Ecole polytechnique en 1894, il fut affecté au 9e d'artillerie. Capitaine au 24e régiment le 10 mars 1883, il a été nommé chef d'escadron au 7e d'artillerie le 10 juillet 1898.

Le chef d'escadron de Lancrau de Breon (Charles-François), du 7e régiment d'artillerie, est né le 26 mars 1846. Sorti de l'Ecole polytechnique en 1868. Affecté au 8e régiment. Capitaine en 1874 au 35e d'artillerie, il fut promu chef d'escadron le 22 décembre 1888.

Le capitaine Beauvais (Charles-Louis-René), du 7e d'artillerie, est né le 30 avril 1855. Sorti de l'Ecole polytechnique en 1876. Affecté au 1er régiment. Capitaine du 8 mai 1888.

Le capitaine Parfait (Albert-Henri), du 7e d'artillerie, est né le 8 septembre 1855. Sorti de l'Ecole polytechnique en 1878. Affecté au 3e régiment. Capitaine du 8 mai 1888.

Le Parquet

Le commandant Carrière (Louis-Norbert) est né à St-Pons (Hérault), le 7 décembre 1833. Entré à Saint-Cyr à l'âge de vingt ans, il fut nommé sous-lieutenant au 38e régiment d'in-